

# Une nouvelle chaire à l'Institut d'études avancées

L'Institut d'études avancées vient d'inaugurer une nouvelle chaire sur la question de l'humanisation du travail.

Jeudi 26 octobre, l'IEA (l'Institut d'études avancées) inaugurerait la création d'une toute nouvelle chaire du Travail, en accord avec le ministère du Travail et le Bureau international pour le travail (BIT). Cette chaire « France-BIT », est ouverte à des savants de toutes nationalités, et de toutes disciplines. Ainsi, l'IEA accueillera dès cette année et pendant neuf mois, un juriste coréen, Jeseong Park, étudiant la question du travail en sous-traitance.

La création de cette chaire, dans le cadre d'un partenariat signé entre le BIT et l'IEA dans le cadre de la préparation du centenaire de cette organisation en 2019, est destinée à approfondir l'étude de l'humanisation du travail depuis 1919. Pour Cleopatra Doumbia, « **les attentes sont très grandes sur ce sujet considéré comme très actuel, en vue des objectifs redéfinis par l'OCDE à l'encontre des grandes multinationales. Cette chaire permet de renforcer la capacité du BIT avec des priorités telles que l'emploi, les conditions de travail et le respect des droits sociaux et humains dans**



*Alain Supiot, Directeur de l'IEA de Nantes, Agnès Leclerc, Déléguée du Ministère du Travail, Jeseong Park, le titulaire de la chaire « France - BIT » et Cleopatra Doumbia-Henry, Directrice du département des normes au BIT.*

**le monde entier** ». « Cette question est loin d'être passagère, mais plutôt fondamentale, que ce soit en Corée ou même en France », ajoute Jeseong Park.

Pour sa quatrième année de fonctionnement, l'IEA, véritable lieu de bouillon de culture, permet à ces

chercheurs venus des quatre coins du monde, des rencontres inattendues. Les différentes disciplines représentées, économiques, anthropologiques, sociologiques, juridiques, apportent beaucoup de réflexion, un grand partage de connaissances, et une ouverture sur la diversité.